



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E67235

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2024

ÉDITÉ LE 26/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2003
500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 404854572

Siret : 404 854 572 00066

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4402617

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H68061A 1259.000/ 002 130830

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FR00018110LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : CONRAUX HENRI (STE NOUVELLE)

2 RUE MICHEL MENARD
CS 30019
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 65 40 40

Fax : 03 26 65 68 16

Portable :

Site Internet :

E-mail : catherine.collot@conraux.fr

Responsabilité légale :

KONTOMICHS THOMAS DIRECTEUR REGIONAL

Effectif moyen : 55

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	16/09/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/09/2021
o Ventilation mécanique	16/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.